

**Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée
auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et
des Anciens combattants s'adresse au monde combattant :**

La ministre déléguée

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le

tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Lecture vous est faite par Dominique STOHR, des noms des soldats « Morts pour la France » de l'année écoulée.

Dépôt de gerbe

Dans sa lettre adressée à Mesdames et Messieurs les Préfets et Hauts-commissaires, Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants rappelle dans quelles conditions pouvaient se tenir les cérémonies en ce 11 novembre 2020.

Dans le cadre de la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, des cérémonies se déroulent traditionnellement sur l'ensemble du territoire français le mercredi 11 novembre 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire ces cérémonies seront maintenues mais se tiendront selon des modalités particulières. Dans l'ensemble des départements ainsi que dans les territoires et collectivités d'outre-mer est organisée une cérémonie au monument aux morts de la commune chef lieu, dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciations, sans présence du public. Dans ces mêmes conditions, un dépôt de gerbe peut être organisé.

Suite à ces recommandations, pour cette cérémonie nous ne sommes donc que 6 (représentants du Conseil Municipal de Soultz-sous-Forêts). Le souvenir français nous a précédé et a effectué son dépôt de gerbe.

Voilà maintenant plus de cent ans que nous nous réunissons pour nous souvenir que la France, que le monde entier, a vécu quatre années de guerre, quatre années de cauchemar.

Nous célébrons, en effet, la signature de l'armistice qui a mis fin à un conflit multiple et dévastateur pour toute l'Europe et pour tous les peuples venant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et des pays du Pacifique.

Néanmoins, en cette année 2020, notre rassemblement prend une forme différente. Nous devons suivre des règles sanitaires strictes puisque la menace du virus COVID-19 fait partie de notre quotidien et que nous devons nous protéger. Ainsi, notre rassemblement est restreint et nous ne pourrions partager ce moment, comme il est de coutume, avec le public, avec un accompagnement musical, avec les représentants des associations, avec les écoles, avec les troupes, avec les porte-drapeaux, avec les élus.

Pourtant, nous sommes ici et je sais que tous les habitants de notre commune sont solidaires et que de chez eux, ils se souviennent. Ils se souviennent que les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Ils se souviennent que ce 11 novembre 1918 vers 5h du matin, un armistice est signé reconnaissant la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne.

Quelques heures plus tard, à 11h précises, les cloches de toutes les communes de France, les clairons retentissent afin de signaler le « cessez-le-feu » sur tout le territoire. La fin de la guerre est un soulagement, mais les sacrifices qui ont été faits sont extrêmement lourds : pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

Rapidement, des monuments aux morts sont érigés, les associations d'Anciens Combattants sont créées afin de rendre hommage à ceux qui sont morts et donner du courage à ceux qui sont revenus.

Aujourd'hui, nous portons ce flambeau pour nous souvenir du lourd tribut que les familles ont dû payer pour que la France soit libérée de l'envahisseur.

Tous ces soldats sont morts pour une seule et même cause, mais derrière chacun de ces noms il y avait un fils, un époux, un frère. Pensons à toutes ces personnes disparues dans la vie de leurs proches.

La France compte toujours sur ses soldats et dans notre monde encore, ils agissent pour la paix et les valeurs de notre République, parfois même sur notre sol. Les attaques terroristes nées de l'obscurantisme nous obligent à rester vigilants. Certains de nos soldats ont perdu la vie. Leur nom vous ont été lus il y a quelques instants.

Tout au long de son histoire, la patrie a été protégée par nos soldats et aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ceux qui ont fait le plus grand sacrifice pour leur pays.

Afin de conclure cette cérémonie, je vous propose de respecter une minute de silence en hommage à tous nos soldats morts pour la France.